



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative Séance du 7 janvier 2025

Légalement convoqué le 2 janvier 2025, le Conseil Municipal s'est réuni le 7 janvier 2025 à seize heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2025/1	Délibération instituant l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour la filière municipale	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/2	Acception du don d'un véhicule de tourisme par un administré	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/3	Budget Principal : délibération spéciale ouvrant des crédits nouveaux avant le vote du budget primitif	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/4	Budget assainissement : délibération spéciale ouvrant des crédits nouveaux avant le vote du budget primitif	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/5	Budget base nautique : délibération spéciale ouvrant des crédits nouveaux avant le vote du budget primitif	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/6	Budget Centre équestre : délibération spéciale ouvrant des crédits nouveaux avant le vote du budget primitif	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/7	Tarif des taxes et abonnement du service assainissement	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/8	Demande de subvention DETR pour les travaux d'extension de la mairie	14 voix pour - 1 voix contre - adoptée

La séance est levée le 7 janvier 2025 à 18h45

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.